



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 04 juillet 2020

**Date de la convocation du Conseil Municipal** : 30 juin 2020

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance** : 29

**Président** : Monsieur Gérald EYMARD, Maire

**Secrétaire de Séance** : Madame Lina MORAZZINI, conseillère municipale

L'an Deux Mille vingt et le quatre juillet, à 10 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Charbonnières-les-Bains, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gérald EYMARD, Maire.

#### Présence du Conseil Municipal :

N°	NOM ET PRENOMS	PRESENT (E)	REPRESENTE (E) PAR :	ABSENT (E)
1	EYMARD Gérald	X		
2	GRENIER Armelle	X		
3	ARCOS Sébastien	X		
4	JORDAN Françoise	X		
5	FORMISYN Pascal	X		
6	PINTE Karine	X		
7	ROSSI Michel	X		
8	CARDINAL Sandrine	X		
9	CHERON Stéphane	X		
10	MORAZZINI Lina	X		
11	BAUDEU Thierry	X		
12	AUJAS Nelly	X		
13	BOY Patrick	X		
14	EXBRAYAT Isabelle	X		
15	HORRIOT Eric	X		
16	MOULIN Joëlle	X		
17	LHOPITAL Philippe	X		
18	GOYON Catherine	X		
19	PANGAUD Raphaël	X		
20	LAPRESLE Mathilde	X		
21	FONTANEL Maxence	X		
22	CHANAY Patrick	X		
23	FONTANGES Séverine	X		
24	LAURENT Claude	X		
25	BERGER Jean	X		
26	FAUSSILLON Karine	X		
27	MARBACH Benoit	X		
28	BOISSON Nausicaa	X		
29	HARTEMANN Yves	X		

### **Assistaient également à cette réunion :**

- Muriel RAVIER, D.G.S.
- Sylvie LARUE - Sybil PELLETIER - Gaëlle SALAUN

Suite au deuxième tour des élections municipales qui se sont déroulées le dimanche 28 juin 2020, où la liste « Bien vivre à Charbonnières » conduite par Monsieur Gérald EYMARD a obtenu la majorité des suffrages, **il convient de procéder à l'élection du Maire, de déterminer le nombre d'adjoints et d'élire les adjoints au Maire.**

G. EYMARD demande aux membres présents de porter le masque dans une salle où nous n'avons pas la distanciation sociale respectée et d'appuyer sur le micro lorsqu'ils prennent la parole.

Il fait l'appel de l'ensemble des membres nouvellement installés dans leur fonction, et répartis comme suit :

- 21 membres de la liste « Bien vivre à Charbonnières »
- 5 membres de la liste « Ensemble Charbo 2020 »
- 3 membres de la liste « Réussir Charbo avec vous »

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Lina MORAZZINI sollicitée par Gérald EYMARD est désignée secrétaire de séance.

Gérald EYMARD donne ensuite la présidence de la séance à Monsieur Michel ROSSI, doyen d'âge.

### **DESIGNATION DE DEUX ASSESSEURS**

Le Conseil Municipal désigne, comme assesseurs, le plus jeune membre du Conseil Municipal, Madame Mathilde LAPRESLE, ainsi que Madame Karine FAUSSILLON.

Leur rôle est de surveiller les opérations de dépouillement liées à l'élection du Maire et à celle des Adjoints.

### **ELECTION DU MAIRE**

Le Président invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire.

Il est rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret à la majorité absolue, ou à la majorité relative après deux tours de scrutin si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue.

Monsieur Gérald EYMARD se déclare candidat. Aucune autre candidature n'est proposée.

Il est alors procédé à l'élection du Maire à bulletin secret.

Le dépouillement du vote (1<sup>ER</sup> tour) a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
- Nombre de votants (enveloppes déposées ) .....	29
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article 66 du Code Electoral) .....	0
- Nombre de suffrages blancs (article 65 du Code Electoral) .....	8
- Nombre de suffrages exprimés .....	<b>21</b>
- Majorité absolue .....	11

**Monsieur Gérald EYMARD, ayant obtenu la majorité absolue au 1<sup>er</sup> tour, a été proclamé Maire et immédiatement installé.**

Monsieur Michel ROSSI remet l'écharpe tricolore à Monsieur le Maire.

Des applaudissements suivent.

### **Intervention de Gérald EYMARD**

Merci à tous. Je crois que le résultat est conforme aux attentes de tous. Je vous remercie pour la confiance que l'équipe de la majorité nous renouvelle.

Nous allons connaître une période un peu particulière avec le séisme politique que nous avons connu au niveau de la Métropole. Nous avons connu un mandat précédent qui a été très chahuté, compliqué par rapport aux dossiers que nous avons eu à gérer. Je les rappellerai.

L'engagement politique qui fait que nous sommes là aujourd'hui, c'est le rejet du programme de Monsieur QUEYRANNE avec l'arrivée du campus. C'est également les 2 surprises que nous avons eues en début de mandat, à savoir :

- Le rapport de la chambre régional des comptes qui nous annonçait que Charbonnières n'était plus en capacité de percevoir le produit des jeux. Il a donc fallu trouver un accord avec la commune de LA TOUR-DE-SALVAGNY, siège du casino ;

- Enfin, nous sommes passés devant le tribunal étatique. La commission de mise en carence qui nous a mis en carence en enlevant au Maire de la commune la signature des permis de construire pour les habitations. Ensuite ce mandant qui était promis à toutes les vicissitudes a connu aussi une crise inédite, exceptionnelle, dont on sort à peine, et qui fait qu'ici, nous sommes tous masqués pour des raisons sanitaires ; parce que, ceux qui avancent masqués en politique ne sont pas les gens les plus intéressants. Mais en tous cas, nous sortons de ce confinement et j'espère que cet évènement qui nous promet une crise importante de la rentrée, aussi bien sur le plan économique que sur le plan social ne va pas se doubler d'une crise politique.

Je pense que la sagesse et l'intelligence seront les valeurs que nous devons essayer de respecter, parce que le challenge est important, et je ne pense pas que c'est en mettant les gens sur des bicyclettes, dans des télécabines que nous allons continuer à rester une métropole attractive et importante, avec une place sur le plan européen qu'elle avait su acquérir. J'ose espérer que nous allons faire de l'écologie intelligente car ça ne sert à rien de mettre des gens sur des vélos ou des voies expressives cyclables si derrière on a une économie qui s'effondre, et des familles qui se trouvent dans la difficulté financière qui sera déjà assez accentuée avec la crise sanitaire dont nous sortons à peine.

Il est important en ce début de mandat de prendre contact avec toutes ces nouvelles autorités pour voir réellement ce qu'elles envisagent de faire par rapport aux programmes que nous avons : la route de Paris, mais qui correspond à mon avis à certains critères écologiques ; on veut planter des arbres, on veut des pistes cyclables, on ne veut pas restreindre la circulation, mais pour mieux gérer les flux de circulation.

Je ne sais pas si nous verrons arriver la ligne E à Tassin. Je ne sais pas si le Lyon/Turin qui est là pour empêcher de voir les camions sur les routes ou sur une ligne de chemin de fer qui est actuellement saturée. Cela nous concerne peu, mais quand même, cela concourt à la transition écologique que nous devons réaliser.

En même temps, je me rends bien compte que la crise écologique que nous connaissons, lorsque nous regardons le positionnement de la France, en termes de pollution au niveau mondial, l'émission de gaz carbonique au monde représente 1 %.

Il faut donc faire attention, c'est comme Tchernobyl, les nuages radioactifs, et la pollution n'a pas de frontière. C'est plus au niveau gouvernemental et mondial que cette crise doit être résolue. Je ne le vois pas se profiler, c'est inquiétant. J'espère que l'Europe aura cette capacité à trouver les ressorts pour que tous les pays de l'Europe arrivent ensemble à prendre des mesures pour que l'air soit respirable, car à quoi cela sert de dépenser des milliards dans un pays si l'on reçoit les pollutions des pays voisins. La responsabilité, dans cette ère nouvelle, qui est devant nous doit nous permettre, je l'espère, de trouver la raison et d'être responsable, vous tous. Moi tout comme vous, vous avez tous envie de respirer un air pur, de faire des économies d'énergie, de mieux chauffer nos maisons avec le moins de dépenses possibles. Je crois que l'écologie commence à ce niveau-là, c'est-à-dire à notre propre niveau.

On va souhaiter bon vent à l'écologie, bon vent aussi à notre Métropole dans laquelle nous sommes en espérant qu'elle sera restée attractive et m'inquiète aussi quand on nous annonce qu'il faudra moins de touristes, moins de congrès, donc c'est du chiffre d'affaire qui va disparaître. C'est cela le point d'interrogation. Maintenant, il faut laisser les gens agir. Ils sont élus démocratiquement. J'espère que nous n'avons pas eu un contresens au niveau des administrés et au niveau des citoyens, et que cette transition écologique et numérique sera nécessaire parce que le numérique est effectivement la clé pour trouver à travers les entreprises et les laboratoires de recherche publics ou privés les moyens de résoudre cette crise climatique.

Merci aux Charbonnois qui vont nous permettre de poursuivre ce deuxième mandat qui, je l'espère, s'inscrira sur le signe de la responsabilité, le respect des uns et des autres et du respect également des tâches que nous avons à faire et qui vont être importantes.

Merci.

## **Intervention de Séverine FONTANGES**

Au nom de mon équipe, je vous présente nos félicitations républicaines pour votre élection.

Nouvelle équipe, nouveau conseil municipal, nous arrivons quant à nous dans un esprit d'ouverture car, dans un contexte de forte abstention, nous ne pouvons échapper au constat d'échec démocratique pour l'ensemble des élus.

Nous nous sommes présentés à ces élections municipales dans le but de travailler pour notre commune et pour tous les Charbonnois. Aussi, nous vous demandons : êtes-vous prêt à ouvrir le conseil municipal à l'opposition avec des élus au service du développement de Charbonnières, en toute sérénité ?

Je souhaiterais que vous répondiez favorablement à la liste que je conduis et comme je vous l'ai dit hier, lors de notre rencontre, nous sommes dans une disposition d'ouverture.

La commune mérite en effet que nous travaillions ensemble et, pour ce faire, nous vous proposons nos compétences car nous pouvons apporter beaucoup, notamment dans les domaines de l'Urbanisme, des Finances, de l'Education et des Associations.

J'ai été élue conseillère de la Métropole. Jeudi dernier, Bruno BERNARD a été élu Président et, avec son groupe « Les Verts », il représente une majorité forte. Comme vous l'avez dit lors de votre intervention, nous devons être ensemble vigilants pour défendre notre commune. Il nous faudra soutenir avec détermination nos dossiers pour permettre à Charbonnières de se développer harmonieusement. C'est pourquoi, il est important, je le redis, que nous travaillions conjointement sur les dossiers.

Mon devoir sera de travailler avec les Maires de la circonscription, principalement sur les dossiers concernant :

- Les déplacements, les transports, l'aménagement des voiries
- L'urbanisme, le PLU-H, le logement
- Le développement économique
- Le social
- La propreté, la collecte des déchets

Je serai très vigilante, dans la période difficile que nous allons traverser, sur l'accompagnement des commerces de proximité : notre soutien sera primordial pour le développement de leur activité dans notre village. Il en sera de même sur les sujets relatifs à l'urbanisme, au social, à la jeunesse...

Porter les projets et les attentes des Charbonnoises et des Charbonnois à la Métropole me reviendra comme élue mais un plaidoyer concerté aura plus de poids auprès des instances de décision. Je conçois mon rôle de conseillère de la Métropole comme devant être dédié à la défense des intérêts de Charbonnières.

C'est le message que je souhaitais faire passer aujourd'hui.

## **Intervention de Benoit MARBACH**

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, Charbonnoises, Charbonnois,

Avec toute mon équipe de « Réussir Charbo avec Vous », nous remercions chaleureusement les électrices et électeurs qui nous ont fait confiance lors des deux tours. Je remercie également toutes les personnes, sympathisants et opposants, avec qui nous avons échangé et débattu durant ces mois de campagne.

Gérald, les votants ont décidé de vous reconduire à la tête de notre commune. Nous en prenons démocratiquement acte. Nous souhaitons que vos engagements de campagne « Bien vivre à Charbonnières » soient tenus et réussis pour tous les Charbonnois. Nous veillerons spécifiquement sur votre promesse de rester « à l'écoute des Charbonnois », et les élus sont des Charbonnois.

Nous constatons avec regret une faible participation qui devrait interpeller tous nos concitoyens ainsi que les élus. Plus que jamais la démocratie a besoin d'un nouveau souffle.

C'est à ce renouvellement, ce ressourcement que nous nous emploierons comme nous l'avons fait tout au long de la campagne. Présent au conseil municipal avec trois élu-e-s, Nausicaa, Yves et moi-même, nous agissons dans l'intérêt de notre village et nous chercherons à tisser des liens réguliers avec tous les citoyens au cours du mandat. Nous resterons fidèles à nos engagements de campagne.

Charbonnoises et Charbonnois, vous pouvez compter sur notre implication, notre écoute, le partage des informations, la remontée de vos besoins, la défense de l'environnement et des valeurs de la démocratie participative et surtout notre bienveillance.

Nous réussissons Charbo avec vous.

*Benoît Marbach et son équipe*

## DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, conformément aux dispositions des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, ce qui représente pour la commune de Charbonnières-les-Bains **huit adjoints au maximum**.

Aussi, il propose au Conseil Municipal de fixer à huit le nombre des adjoints au maire, comme dans la mandature précédente.

Il est procédé à un vote à main levée.

**A l'unanimité, le Conseil ACCEPTE et FIXE à huit le nombre d'adjoints au Maire.**

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints seront élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

## ELECTION DES ADJOINTS

Il est rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le Maire est élu au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un sans qu'il y ait obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe.

Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. (articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

G. EYMARD demande au Conseil Municipal s'il y a une autre liste que celle qu'il va présenter.

Personne ne se manifeste.

Aussi, Monsieur le Maire présente la liste conduite par Monsieur Michel ROSSI et comprenant les noms des 8 conseillers municipaux suivants présentés à l'ensemble des élus et au public

- **1<sup>er</sup> adjoint**      **Monsieur Michel ROSSI**
- **2<sup>ème</sup> adjointe**    **Madame Lina MORAZZINI**
- **3<sup>ème</sup> adjoint**      **Monsieur Pascal FORMISYN**
- **4<sup>ème</sup> adjointe**    **Madame Armelle GRENIER**
- **5<sup>ème</sup> adjoint**      **Monsieur Thierry BAUDEU**
- **6<sup>ème</sup> adjointe**    **Madame Nelly AUJAS**
- **7<sup>ème</sup> adjoint**      **Monsieur Sébastien ARCOS**
- **8<sup>ème</sup> adjointe**    **Madame Françoise JORDAN**

Il est procédé à un vote à bulletin secret.

Le dépouillement du vote (1<sup>ER</sup> tour) a donné les résultats suivants :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
- Nombre de votants (enveloppes déposées ) .....	29
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (article 66 du Code Electoral) .....	0
- Nombre de suffrages blancs (article 65 du Code Electoral) .....	9
- Nombre de suffrages exprimés .....	<b>20</b>
- Majorité absolue .....	11

Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Michel ROSSI. Ils ont pris place dans l'ordre de cette liste, à savoir :

<b>ROSSI Michel</b>	1 <sup>er</sup> Adjoint
<b>MORAZZINI Lina</b>	2 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>FORMISYN Pascal</b>	3 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>GRENIER Armelle</b>	4 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>BAUDEU Thierry</b>	5 <sup>ème</sup> Adjoint

<b>AUJAS Nelly</b>	6 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>ARCOS Sébastien</b>	7 <sup>ème</sup> Adjoint
<b>JORDAN Françoise</b>	8 <sup>ème</sup> Adjoint

**Le Conseil Municipal est maintenant installé.**

Gérald EYMARD précise que les adjoints seront chargés des affaires suivantes et leurs délégations seront accordées par arrêté municipal :

<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>	<b>Monsieur Michel ROSSI</b>	Patrimoine – Urbanisme – Voirie
<b>2<sup>ème</sup> adjointe</b>	<b>Madame Lina MORAZZINI</b>	Affaires sociales
<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>Monsieur Pascal FORMISYN</b>	Finances - Personnel
<b>4<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>Madame Armelle GRENIER</b>	Environnement – Transition écologique et numérique
<b>5<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>Monsieur Thierry BAUDEU</b>	Culture
<b>6<sup>ème</sup> adjointe</b>	<b>Madame Nelly AUJAS</b>	Commerces – Artisanat - professions libérales et médicales
<b>7<sup>ème</sup> adjoint</b>	<b>Monsieur Sébastien ARCOS</b>	Développement économique – Sécurité - Mobilité
<b>8<sup>ème</sup> adjointe</b>	<b>Madame Françoise JORDAN</b>	Vie Associative – Événementiel

K. FAUSSILLON

Est-ce que vous avez prévu quelque chose pour les affaires scolaires et la petite enfance ?

G. EYMARD

Oui, j'allais y venir : il y aura deux conseillers délégués :

- Madame Karine PINTE, conseillère déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance ;
- Monsieur Stéphane CHERON, conseiller municipal délégué aux sports et à la communication.

## CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée générale un extrait de la charte de l'élu local dont un exemplaire est remis à chacun.

1. *L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.*
2. *Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.*
3. *L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.*
4. *L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.*
5. *Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.*
6. *L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.*
7. *Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.*

G. EYMARD ajoute :

Être élu, c'est être responsable, c'est comprendre la portée de ses paroles et de ses actes dans tous les domaines possibles, que ce soit dans le domaine politique ou dans le domaine de la gouvernance et de l'administration de la commune. Il s'agit d'actes importants et j'invite tous les nouveaux élus à se rendre aussi souvent que possible disponibles, à la fois pour se former, car pour prendre de bonnes décisions, il faut avoir une connaissance de la réglementation à laquelle nous sommes soumis et dans laquelle évoluent nos dossiers. C'est capital ; c'est pour cela que je suis pour une équipe où il y a un mixte entre des élus expérimentés, qui se sont confrontés eux aussi à cette méconnaissance. Il est important de bien comprendre les mécanismes pour ne pas prendre des décisions sur des bases fausses, car cela aboutit à de mauvaises décisions.

Je souhaite maintenant à tout le monde bonne chance pour ce mandat. Nous allons voir comment il va s'inscrire, et nous le saurons dans l'année qui vient; Je vais prendre des contacts avec les maires des communes voisines, le président de la Région bien évidemment, le Président de la Métropole avec lesquels nous allons devoir envisager des projets mutualisés, communs et également savoir très rapidement où va nous emmener la nouvelle gouvernance de la Métropole.

Merci à tous et bonne chance ; nous sommes partis pour 6 ans...

#### **PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**- Vendredi 10 juillet, à 18h00 :**

Elections des grands électeurs pour voter pour les élections sénatoriales fixées au 20 septembre 2020

**- Jeudi 16 juillet, à 19h00**

Désignation des commissions municipales et membres de divers syndicats.

\* \* \*

L'ordre du jour du Conseil Municipal étant épuisé, Gérald EYMARD informe les conseillers municipaux qu'il va être procédé à des photos.

Ensuite, il invite ensuite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

La séance est levée à 11 h 15.

La secrétaire de séance :

L. MORAZZINI

Le Maire :

G. EYMARD